

# M. H. Hirzel

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189173>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes : — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**  
 du Canton 15 c. } la ligne ou  
 de la Suisse 20 c. } son espace.  
 de l'Etranger 25 c. }

*Ce numéro, qui contient l'analyse détaillée des Bibelots du Diable, est en vente, au prix de 10 c., au Bureau du journal.*

### M. H. Hirzel.

Tous nos journaux ayant annoncé dernièrement la retraite de M. Hirzel, comme directeur de l'Asile des Aveugles, après 43 ans de service, on nous saura peut-être gré de donner à ce sujet quelques détails sur l'homme qui, après les généreux fondateurs, et de concert avec M. le Dr Recordon, a le plus contribué à la prospérité de cet établissement.

L'Asile des aveugles, ouvert en 1844, reçut ses premiers hôtes le 22 novembre de la même année. Mais déjà en 1843, et pendant la construction de l'édifice, M. Recordon faisait, en vue de la nouvelle institution, l'essai d'un hôpital pour les maladies des yeux, dans une maison particulière. De son côté, M. H. Hirzel, alors étudiant à l'Académie de Lausanne, et désigné par M. Haldimand aux fonctions de directeur, partait pour un séjour de plusieurs mois à Zurich, dans l'Institut des jeunes aveugles et des sourds-muets, où il se livra à des études spéciales. Il parcourut ensuite l'Allemagne, la Hollande, la France, pour y visiter les plus célèbres établissements de ce genre. Plus tard, vers la fin de l'année 1850, il se rendit en Angleterre et aux Etats-Unis, d'où il rapporta, en mars 1851, l'idée de joindre aux deux divisions primitives de l'institution, l'Hôpital ophthalmique et l'Institut pour l'éducation intellectuelle et industrielle, un atelier succursale pour des aveugles-hommes.

Doué d'un remarquable esprit organisateur, et le local devenant trop petit, M. Hirzel obtint de M. Haldimand l'autorisation de faire construire un nouveau bâtiment qui servit à la fois de chapelle et d'atelier. Il se préoccupait, en outre, depuis longtemps, de l'impression en relief pour les aveugles. Après avoir comparé divers systèmes anglais, américains, suédois, français, etc., puis étudié ce projet pendant environ 20 ans, il se mit en route pour Paris et Londres, en 1858, d'où il revint convaincu de la possibilité d'imprimer en relief d'une manière plus simple et plus économique. Et en 1860, l'Asile possédait son imprimerie en relief.

On peut juger du rapide développement que prit l'établissement, par les chiffres suivants indiqués dans les rapports de 1864 et 1865. Le nombre des

malades traités dans l'Hôpital ophthalmique en 1865, était déjà de 222, et celui des personnes pauvres profitant des consultations gratuites données chaque matin par M. le Dr Recordon, de 3 à 4000 par an. Le chiffre des malades qui ont séjourné dans l'hospice depuis son ouverture en novembre 1844 jusqu'au 31 décembre 1865, est de 3,461, dont 2519 sont sortis guéris, 497 améliorés et 455 dans le même état. Parmi ceux-ci, il y a eu 584 opérés pour la cataracte, dont 466 guéris. Les consultations gratuites, pendant ce même laps de temps, allèrent jusqu'à 70,000.

Chacun sait la marche extensive que continua dès lors de prendre cette institution philanthropique dans de telles mains et avec le précieux concours de M. le Dr Recordon, auquel succède aujourd'hui, avec tant de distinction et de talent, M. le Dr Dufour.

Après l'accomplissement d'une aussi noble tâche, après tant d'années consacrées au soulagement et à l'éducation des pauvres aveugles, M. Hirzel a bien le droit de prendre sa retraite et de se reposer un peu. Puissent de nombreuses années encore de vie et de santé lui permettre de jouir des fruits de son long travail et de son inaltérable dévouement.

L. M.

Nous renvoyons à samedi prochain la fin de la relation du voyage du roi de Prusse dans le canton de Neuchâtel, afin de donner place aux deux communications suivantes qui nous sont adressées à ce sujet.

Monsieur le Rédacteur,

A l'occasion de vos articles relatifs à la visite que le roi de Prusse fit à Neuchâtel, je vous communique, pour faire diversion, l'anecdote suivante :

Un vieux régent, habitué à faire des discours dans toutes les circonstances où il en trouvait l'occasion, avait jugé sa présence indispensable à Neuchâtel, et lorsqu'il vit les augustes souverains, il commença par ces mots : « Sire le roi, sire la reine, votre nom brille, votre nom brrrille... » et, l'émotion le gagnant, il lui fut impossible d'aller plus loin. Puis, se souvenant qu'il avait dans sa poche son discours écrit, il le tendit au roi, mais il s'était trompé de mémoire ; celui-ci était la note de son tailleur encore non acquittée et que le roi s'empressa, dit-on, de payer. *Un abonné.*